



DECISION
relative à l'affermissement de la tranche
optionnelle n° 3 du marché de maîtrise d'œuvre relative à l'installation d'une
unité de production hydroélectrique sur une
conduite d'adduction d'eau brute de Limoges
Métropole

N° 25787

LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.521-2 et L.521-10 ;

Vu le Code de la commande publique du 30 avril 2019 et notamment son article R.213-6 ;

Vu la délibération n° 43 du conseil communautaire en date du 27 juin 2024 relative à l'application des articles L.521-2 et L.521-10 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la décision en date du 2 mars 2024 relative à la conclusion d'un marché à procédure adaptée n°2023-00000000-00 avec le groupement d'entreprises composé INTERCOMMISSION CONSULTANTS - ATLAS200 PROJECTIONS ARCHITECTES pour la mission de maîtrise d'œuvre et réalisation d'une unité de production hydroélectrique sur une conduite d'adduction d'eau brute de Limoges Métropole A ;

Vu l'article 72 du CCAP de marché précité relatif aux modalités d'affermissement des tranches ;

D E C I S I O N

Les provisions de la Tranche Optionnelle n°3 « Réalisation d'un permis de construire et acte de la procédure » sont affermées et seront exécutées dans les conditions prévues au marché.

Date à laquelle la tranche est affermée : 18 octobre 2024

Date de commencement des travaux de la tranche concernée : 18 octobre 2024

Délai d'exécution de la tranche concernée : 4 semaines

La présente décision prendra effet à compter de sa notification aux titulaires.

Fait à Limoges, le

Signé électroniquement le 15/10/2024

Publié le 15/10/2024
à l'adresse suivante : [www.limoges-metropole.fr](#)
N° de la décision : 25787



DÉCISION

Décision d'affermissement de la tranche optionnelle n° 3 du marché de mission de maîtrise d'œuvre relative à l'installation d'une unité de production hydroélectrique sur une conduite d'adduction d'eaux brutes de Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 15 Octobre 2024

 [DEC_CP_25787_AFFERMISSEMENT_TRANCHE_OPTIONNELLE_3_MAITRISE_OEUVRE_HYDROELECTRIQUE.pdf](#)
(.pdf, 237,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**